

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 10 décembre 2012 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Noëlla Dufour, conseillère
M. Rémy Guay, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics et directeur général adjoint
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 9903-12-12**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2012**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Nomination d'un maire-suppléant
 - 5.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour 2013
 - 5.4 Autorisation de signature – Contrat d'acquisition de terrain
 - 5.5 Annulation de soldes
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Comité consultatif d'urbanisme
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Avis de motion d'un règlement sur la constitution du site du patrimoine de la montagne de la Croix.
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de novembre 2012
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 novembre 2012
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL **RÉSOLUTION NO. 9904-12-12**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012

l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2012 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 9905-12-12

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- | | |
|--|-------|
| • Opération Nez Rouge
<i>Aide financière</i> | 50 \$ |
| • La Fabrique de Clermont
<i>Guignolée 2012</i> | 50 \$ |

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

5.2 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT RÉSOLUTION NO. 9906-12-12

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Éric Maltais, conseiller du district # 1, soit nommé maire-suppléant pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2013.

QUE la présente résolution soit adressée à la Caisse Desjardins de Clermont, 180 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1.

5.3 ACCEPTATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2013 RÉSOLUTION NO. 9907-12-12

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h. (Exceptionnellement en octobre, l'assemblée se tiendra un jeudi en raison de la période électorale).

- | | | |
|-------------------|------------------|--------------------|
| ▪ 21 janvier 2013 | ▪ 13 mai 2013 | ▪ 9 septembre 2013 |
| ▪ 11 février 2013 | ▪ 10 juin 2013 | ▪ 3 octobre 2013 |
| ▪ 11 mars 2013 | ▪ 8 juillet 2013 | ▪ 11 novembre 2013 |
| ▪ 8 avril 2013 | ▪ 12 août 2013 | ▪ 9 décembre 2013 |

5.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT D'ACQUISITION DE TERRAIN RÉSOLUTION NO. 9908-12-12

ATTENDU QUE la compagnie P F Résolu Canada Inc. est propriétaire de terrains adjacents au chalet des loisirs de la Ville de Clermont;

ATTENDU QUE cette compagnie désire céder ces lots à la Ville de Clermont;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer tous les documents requis à cet effet.

**5.5 ANNULATION DE SOLDES
RÉSOLUTION NO. 9909-12-12**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'annulation des soldes de comptes divers suivants :

D 0886	22,19 \$	Licence de chien
D 0887	48,18 \$	Licence de chien
D 2483 97 2287	270,34 \$	Intervention requise par SQ
D 2483 99 1464	22,19 \$	Licence de chien
F 2386 41 2973	38,23 \$	Correction de solde

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Benoit Côté, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie Québec G5A 1M4.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**7.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
RÉSOLUTION NO. 9910-12-12**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le règlement no. 360-91 constituant un comité d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'article 8 du règlement no. 360-91 prévoit le renouvellement des mandats de 2 ans des membres du comité;

CONSIDÉRANT ÉGALEMENT QUE l'article 12 du règlement no. 360-91 prévoit la nomination du président du comité d'urbanisme par le conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE:

- madame Marjolayne Gaudreault, monsieur Germain Gaudreault et monsieur Jean-Marc Tremblay soient nommés membres du comité d'urbanisme, aux sièges nos 1, 3 et 5 pour un mandat de 2 ans, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014;
- monsieur Éric Maltais, conseiller et membre au siège no. 4 du comité d'urbanisme soit nommé président du comité d'urbanisme de la Ville de Clermont pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

QUE la présente résolution soit adressée à tous les membres du comité d'urbanisme de la Ville de Clermont, ainsi qu'à monsieur Julien Lavoie, inspecteur municipal.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1 AVIS DE MOTION – NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LA CONSTITUTION DU SITE DU PATRIMOINE DE LA MONTAGNE DE LA CROIX
RÉSOLUTION NO. 9911-12-12**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont souhaite reconnaître le site de la Montagne de la Croix comme lieu historique;

ATTENDU QU'EN 1944, deux citoyens de Clermont implantèrent une première croix au sommet de la Montagne de la Croix;

ATTENDU QU'EN 1949, le curé Antoine-Grenier fit installée une nouvelle croix illuminée qui est toujours en place;

ATTENDU QU'entre 1993 et 1996, la municipalité et des citoyens procèdent à d'importants travaux d'aménagement au site de la croix comprenant la construction d'un poste d'accueil et l'installation de panneaux d'interprétation;

POUR CES MOTIFS, AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Monsieur le Conseiller Jean-Marc Tremblay de la présentation d'un nouveau règlement sur la constitution du site du patrimoine de la Montagne de la Croix de Clermont.

11. COMPTES

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE NOVEMBRE 2012
RÉSOLUTION NO. 9912-12-12**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de novembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de novembre 2012 au montant de 204 092.39 \$ ainsi que le versement des salaires de novembre 2012 au montant de 50 483.29 \$ et portant le numéro de pièce P1-2012-12-12.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-11-2012
RÉSOLUTION NO. 9913-12-12**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de novembre 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2012 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 54 533.09 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2012-12-1242 et portant le numéro de pièce P1-2012-12-12.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 9914-12-12**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 10.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale